



Frcivam Bretagne

N° Organisme de formation: 53 35 05856 35



Programme de Formation Quels financements alternatifs mobilisés pour les associations ?

Contenu :

Jour 1

Panorama des formes des financements alternatifs et citoyennes existants

Avantages , inconvénients et conditions de réussite de ces différents financements

Exemples concrets de mises en application

Etude de la situation des structures des participants

Jour 2

Approfondissement technique des outils retenus en fonction des besoins des structures pour passer à l'action

Ateliers d'études de cas

Démarche pédagogique :

Le formateur sollicite les connaissances et l'expérience des participants.

Le programme alterne des échanges en groupe et des apports théoriques

Méthodologie

Apports théoriques,

Exemples concrets,

Etude de cas,

Echange de pratiques

Modalités d'évaluation :

un bilan à chaud est réalisé durant la formation pour apprécier les connaissances acquises. Une évaluation orale et écrite sera réalisée en fin de stage.

Date : 14 mars et 23 avril 2019

Lieu : Cesson-Sévigné, locaux FRCIVAM Bretagne
Horaires : 9h30-17h30

Public : salarié.es, gestionnaires au sein d'associations ou de structures de l'ESS

Pré-requis :

Travailler dans une structure associative ou de l'ESS

Frais pédagogiques : 600 € (ou 650€ si inscription sans acompte) pour la journée. Pour les associations adhérentes au réseau INPACT, 400 € (ou 450€ si inscription sans acompte). Restauration inclus.

Frais pédagogiques gratuit pour les structures adhérentes OPCALIM dans le cadre du catalog TPE PME. Hors frais de restauration et d'hébergement.

Inscription avant le 1^{er} mars

Acompte* de 100€ à transmettre pour valider l'inscription

Pour les structures adhérentes OPCALIM, inscription sur le site du catalog TPE/PME (possible à partir de fin février)

En attendant et pour les autres structures, inscription par mail ou courrier auprès d'Hélène Roisille

Tèl : 02 99 77 39 20

Helene.roisille@civam-bretagne.org

Modalités de paiement et attestation :

Votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Une attestation de formation vous sera fournie en fin de formation.

**L'acompte sera déduit de votre facture des frais pédagogiques. En cas de désistement, 15 jours avant la formation, il sera encaissé pour ne pas mettre en péril la viabilité de la formation.*

Contexte :

Les associations de nos réseaux sont financés principalement par des fonds publics. Avec la restriction des crédits publics, le financement classique des projets est réduit. Il reste pourtant nécessaire de mobiliser de nouveaux crédits pour permettre aux associations de développer leurs action et leurs projets.

Objectifs :

Découvrir différentes sources de financement (financement participatif, fonds de dotations, prêt citoyen,...)

S'approprier les mécanismes de mobilisation de ces financements

Cerner les financements adaptés à sa structure

Intervenante :

Sylvie Muniglia , Associée fondatrice de La Manufacture Coopérative et codirectrice de la SCOP Clic'n Puces.